

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Académie DE NANCY-METZ

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

DESSINATEUR D'EXECUTION EN PUBLICITE

Délivré à MLE BERTHELOT GERALDINE MICHELE

né(e) le 13/05/69 à EPINAL

conformément au Code de l'Enseignement technique, au Code du Travail, à la loi n° 71-577 du 16 juillet 1971 d'orientation sur l'Enseignement technologique, à la loi de programme n° 85-1371 du 23 décembre 1985, au décret n° 87-852 du 19 octobre 1987 portant règlement général des certificats d'aptitude professionnelle délivrés par le Ministre de l'Éducation Nationale, à l'arrêté ministériel réglementant l'examen et à la délibération du jury en date du 20 JUIN 1988

Le Recteur de l'Académie,

Signature de l'impétrant:

PAR DELEGATION
L'INSPECTEUR D'ACADEMIE
DIREC. ACADÉMIQUE DE LA MOSELLE SERVICES DEPARTEMENTAUX

J.P. QUISEFIT



NOTA. — Il ne sera pas délivré de duplicata de ce diplôme. Il appartient au candidat d'établir lui-même les copies qui lui seront nécessaires et de les faire certifier conformes par le Maire ou le Commissaire de Police du lieu de sa résidence.